



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 27/08/2018

Service Aménagement Biodiversité Eau
Nature et Prévention des Nuisances

Secrétariat de la Commission Départementale pour la
Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et
Forestiers

Affaire suivie par :

Sylvie BINEAU - Tél : 03 87 34 33 94

Jeanne CAMPADIEU - Tél : 03 87 34 33 95

Courriel : ddt-cdpenaf@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire,

J'accuse réception, à la date du 16/08/2018, du courrier par lequel vous sollicitez l'avis de la Commission Départementale pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) sur votre projet de PLU.

Selon la programmation des séances, votre projet devrait être évoqué lors de la commission le 11/09/2018. Le contenu de votre dossier a été transmis aux membres de la commission. Il s'appuieront sur les documents (diaporama) que vous avez fournis pour donner leur avis

La réglementation prévoit que vous puissiez être entendu par cette commission, si vous souhaitez intervenir. Dans ce cas, je vous saurais gré de prendre contact avec le secrétariat de la commission, dont les coordonnées figurent en en-tête.

Néanmoins, je vous informe que l'avis de la CDPENAF est réputé favorable si aucun avis express n'a pu être rendu dans un délai de trois mois à compter de sa saisine. Dans votre cas, cet avis favorable tacite sera acquis à compter du 16/11/2018. Une attestation pourrait alors vous être délivrée sur simple demande.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tous compléments d'informations. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

L'adjoint au chef du Service
Aménagement Biodiversité Eau,

Pierre SIBI

Copie : DDT / SABE / PAU / M. Christian FERSING

Monsieur le Maire

Mairie de REMELFING

1 Place du Château

57200 REMELFING

Mairie de REMELFING				
REÇU LE				
31 AOUT 2018				
Maire	1 ^{er} Adj.	2 ^e Adj.	3 ^e Adj.	4 ^e Adj.
U	E	MB	h	cf